

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le DIX-NEUF DECEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Chaussoy-Epagny sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

**Nombre de membres
du Conseil Communautaire**
Titulaires : 67
Membres présents : 39
· dont suppléé : 00
Membres représentés : 05
Votants : 44
Date de la convocation
13 décembre 2024
Secrétaire de séance :
Mme Anne-Marie PREVOST

● **Etaients présents les Conseillers Communautaires :**

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, BLIN Marie-Annick
Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert,
BOUCHER Michel, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain,
WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, VERONT
Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY
Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ
Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky,
MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● **Disposaient d'un pouvoir :**

Mme BLIN Marie-Annick de DELANAUD Stéphane, M. NOCHEZ Didier de Mme COLOMBEL Aurélie, M.
LAMOTTE Dominique de M. HECTOR Nicolas, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent, M. BEAUMONT
Joël de M. CARON Hubert

● **Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :**

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, ATTAGNANT
Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, COLOMBEL Aurélie, RAMON Marie-Gabrielle, PIOT
Nicole, MESMIN Véronique, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, DEMORSY Roselyne
Messieurs BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, DELANAUD Stéphane, GAWLIK Jérémy, CARON Hubert, VIOLETTE
Paul, TEN Franck, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, HECTOR Nicolas, PARENTY
Vincent, LOGEART Johan, MIANNE Michel, CLEMENT Dominique

Objet : Tiers-lieu – Plan Prévisionnel de Financement – Demandes de subventions

Rapport de Monsieur DOVERGNE, Président

La Communauté de communes a pour projet de rénover la « maison TUBESCA » pour en faire un tiers lieu. Le projet répond à plusieurs besoins et projets identifiés sur le territoire :

- **Accueil d'une épicerie solidaire itinérante**, portée par l'association « la Maisonnée ». Le territoire est actuellement une zone blanche ;
- **Accueil de l'Espace France services** et de ses partenaires ;
- **Développement d'un lieu à vocation multiple** : jeunesse, social, culture : accueil du CAJ, de l'EVS, de troupes en résidences, du département de la Somme (MDSI, PMI), de partenaires multiples... ;
- **Manque d'espaces de travail partagés** : Beaucoup de travailleurs indépendants et de petites entreprises locales n'ont pas accès à des infrastructures adaptées ;
- **Promotion du numérique** : Un espace équipé et ouvert à tous favorisera l'accès à l'informatique.

Pour répondre à ces objectifs, le bâtiment doit être rénové dans son ensemble : création d'espaces dédiés, de bureaux, mise aux normes énergétiques et environnementales notamment, accessibilité des locaux avec la mise en place d'un ascenseur...

Une étude spatiale et financière de faisabilité a été réalisée en juin 2024 par le cabinet MPI Développement (1 710€ HT) et par l'ATELIER 19 -BATITECH (4080€ HT). Des plans ont été proposés.

Compte tenu de la nature du projet et des travaux la désignation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage s'est imposée. L'entreprise MPI Développement, déjà associée pour l'étude de faisabilité, effectue la mission pour un montant de 24 415€ HT (29 298€ TTC).

La Maîtrise d'œuvre est assurée par l'ATELIER 19 – BATITECH pour un montant HT de 64 160 € (soixante-quatre mille cent soixante euros) soit 77 028€ TTC (soixante dix-sept mille vingt-huit euros TTC).

L'étude de faisabilité et les premiers diagnostics réalisés par l'AMO et le Maître d'œuvre ont permis de chiffrer ces travaux pour un montant estimatif de 843 224€ HT (soit 927 546€ TTC).

	Coût HT	Coût TTC
Etude de faisabilité	5 790€	6 948€
AMOA	24 415€	29 298€
MOE	64 160€	77 028€
Travaux	843 224€	927 546€
Total	937 589€	1 040 820€

Le plan de financement prévisionnel (sous réserve de l'accord des financeurs) est le suivant :

Financeurs	Montant	Taux
CAF	180 000 €	19,10%
MSA	15 000 €	1,60%
Conseil départemental	250 000 €	26,60%
Conseil Régional	55 000 €	5,90%
Etat	250 000 €	26,60%
TOTAL Aides	750 000 €	80.00 %
Autofinancement CCALN	187 589 €	20%
Total	937 589 €	100%

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Entérine le plan de financement prévisionnel tel que détaillé ci-dessus ;
- Autorise le Président et le 1^{er} Vice-Président à signer tous les documents en rapport avec les démarches de demandes de subvention et tout autre document nécessaire à la réalisation de cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré, le 19 décembre 2024
à CHAUSSOY EPAGNY**

cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 20/12/24

Le 1^{er} Vice-Président,

Affiché le ... 20/12/2024

Alain SURHOMME

